

---

**INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA**  
**ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA**

---

Communiqué : Secteur de l'assurance

**Greg Mansfield de la Insurance Brokers Association of British Columbia,  
est le lauréat du prix d'excellence Dale Rempel 2017**

Toronto, 4 octobre 2017 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que Greg Mansfield, de l'Insurance Brokers Association of British Columbia (IBABC), est le lauréat du prix d'excellence Dale Rempel de 2017.

C'est la quatrième année que le prix, qui reconnaît l'excellence en matière de formation des courtiers, est présenté. « Nous sommes très heureux d'honorer la mémoire de Dale et de constater encore aujourd'hui la marque de son influence en reconnaissant et célébrant les efforts des personnes qui partagent son engagement envers le perfectionnement professionnel des courtiers », indique Peter Braid, directeur général de l'ACAC.

La candidature de M. Mansfield a été retenue par un comité indépendant formé de représentants du Conseil des gouverneurs de l'ACAC, des courtiers en exercice et des médias spécialisés en assurance. Ce prix prestigieux lui a été remis pendant le Banquet annuel du président de l'ACAC qui s'est tenu le 29 septembre à l'hôtel Coast Bastion, de Nanaimo, en Colombie-Britannique.

Le Prix d'excellence Dale Rempel a été créé à la mémoire de Dale Rempel qui a occupé les fonctions de président de l'ACAC en 2011 et 2012. M. Rempel était un courtier d'assurances accompli qui croyait passionnément au perfectionnement professionnel des courtiers. C'est en l'honneur de cet engagement à soutenir l'avancement du courtier d'assurances et la promotion de la formation professionnelle que ce prix a été créé et qu'il est remis chaque année à une personne qui a su faire la différence et jouer un rôle important dans l'avancement des questions liées au perfectionnement professionnel des courtiers d'assurances. La candidature de M. Greg Mansfield se distingue à cet égard.

Les personnes qui ont proposé sa candidature pour le prix Dale Rempel et qui ont présenté les lettres de recommandation dans son dossier de candidature ne tarissaient pas d'éloges à son endroit. Ils n'ont pas manqué de souligner son immense contribution au perfectionnement professionnel des courtiers à titre de responsable de la formation au sein de son association provinciale pendant les 18 dernières années. Ces réalisations, qui sont particulièrement notables en Colombie-Britannique, comprennent également des projets de perfectionnement professionnel qui ont eu des répercussions à l'échelle nationale. Pendant le développement des contenus de cours, Greg a collaboré avec des experts, des fournisseurs, des instructeurs et des représentants de l'Insurance Council of British Columbia (ICBC). Greg a eu un rôle déterminant au sein de l'IBABC en orientant les efforts afin qu'une formation de qualité soit fournie équitablement sur tout le territoire de la Colombie-Britannique, y compris les régions éloignées. Constatant que les courtiers utilisaient de plus en plus internet pour leurs activités, Greg a su adapter l'offre de cours à cette tendance en développant de nombreux contenus en ligne. Ces cours ont permis

d'établir des normes élevées en matière d'apprentissage en ligne. Ils sont devenus rapidement, par ailleurs, des modèles pour le développement des nouveaux programmes de formation. Greg croit qu'il est important d'apprendre tout au long de sa vie. Il a établi des normes élevées pour ce qui est de l'excellence et de l'innovation dans le développement et la livraison des cours de formation à l'intention des courtiers.

### **À propos de l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC)**

L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est la voix nationale des courtiers en assurance de dommages du Canada et un ardent défenseur des intérêts du consommateur de produits d'assurance auprès du Gouvernement du Canada. L'ACAC travaille également à l'avancement des courtiers d'assurances en misant sur le perfectionnement professionnel et l'établissement de meilleures normes de qualification et d'éthique. L'ACAC est responsable, par ailleurs, de l'administration des cours requis pour obtenir un permis, y compris les programmes de perfectionnement continu.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Sandra Parker  
Directrice, Perfectionnement professionnel  
Association des courtiers d'assurances du Canada  
416-367-1831 ou [sparker@ibac.ca](mailto:sparker@ibac.ca)  
ibac.ca

